

Baignade des Otaries de Rhuy

L'association "Les Otaries de Rhuy" organise la 24^e édition de la baignade des Otaries, ouverte à tous, le **Dimanche 22 Décembre 2019, à la Plage du Goh Velin à Saint Gildas de Rhuy** à 15 h 00.

Le port de la combinaison est bien sûr autorisé ainsi que les déguisements

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance souscrite auprès de Groupama et déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé ainsi qu'en cas de vol.

Bulletin à remplir lisiblement en majuscule et à retourner, accompagné des droits (4 € ou 8 € si vous souhaitez recevoir le cadeau souvenir) à :

Association « Les Otaries de Rhuy »
B.P. 193 - 56005 VANNES CEDEX
☎ **02 97 58 04 85**

Toutes les personnes inscrites et ayant acquitté la taxe d'inscription de **8 € avant le 14 Décembre** se verront remettre le **cadeau souvenir** de la **24^e baignade des Otaries de Rhuy**. Au delà de cette date, un droit de **4,00 €** sera uniquement perçu pour couvrir les frais d'organisation, mais ne permettra pas de recevoir le cadeau souvenir.

A l'issue du bain, café, soupe de poissons seront offerts aux participants.

A partir de 16 h 15
Diaporama des photos des éditions précédentes,
projection des reportages télévisés des baignades
à la salle Kercaradec à Saint Gildas de Rhuy

A 17 h 00 Remise des récompenses &
Tirage au sort parmi les participants à la baignade
présents au moment du tirage
de nombreux lots de valeurs dont un téléviseur (250 €)

Avec le concours
de la Municipalité de Saint Gildas de Rhuy

Baignade des Otaries de Rhuy

Bulletin Individuel d'inscription

(14 décembre date limite pour recevoir le cadeau souvenir)

A retourner à l'Association Les Otaries de Rhuy B.P. 193 – 56005 VANNES CEDEX

CONDITIONS GENERALES

Chaque baigneur participe sous sa propre responsabilité et doit être couvert par une assurance personnelle de responsabilité civile.

Nom : prénom :

Adresse :

Code Postal : ville :

Année de naissance : Sexe : Homme ☐ Femme ☐

Fixe : ☎ Portable ☎

e-mail :

déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription à la 24^e baignade des Otaries de Rhuy.

Le **Certificat Médical** n'est pas légalement demandé pour participer à la Baignade des Otaries. Mais les organisateurs attirent l'attention des participants sur la dépense physique que représente cette baignade. Il appartient à chacun de s'assurer, auprès de son médecin, de sa capacité à participer à un tel bain.

Ci-joint un chèque de 4,00 € ou 8,00 € pour recevoir le cadeau souvenir

Fait à le

Signature

Je soussigné (e) Mr Mme

Autorise mon fils, ma fille

à participer à la baignade des Otaries le 22 Décembre 2019 à Saint Gildas de Rhuy (plage du Goh Velin à 15 h 00)

Signature

